



La Ferté-Bernard
Action Sociale et Santé

☎ 02.43.60.72.74

c.rousseau@lafertebernard.fr

Affaire suivie par Madame FONTAINE
DR/DC/CF/CR 2020

Le 15 juin 2020

Monsieur le Président

à

Madame, Monsieur,

Madame, Monsieur,

Afin de préparer la prochaine rentrée scolaire, vous trouverez ci-joint le dossier relatif aux Temps Périscolaires. Ils concernent la restauration du midi et la garderie du matin et du soir auxquels votre enfant va participer.

Ce dossier comprend :

- ✓ Le dossier général,
 - La présentation et les conditions générales (à conserver),
 - La fiche famille,
 - La fiche inscription « Restaurant d'Enfants, Garderie périscolaire ».

*Concernant les fiches, nous vous demandons de bien vouloir les compléter et de nous les retourner signées au plus tard le **24 juillet 2020**.*

- ✓ Une charte de bonne conduite (à signer et à remettre lors de l'inscription),
- ✓ L'échelle des sanctions.

Nous vous informons que, dans l'objectif d'améliorer le déroulement de la pause méridienne, nous serons très certainement amenés en cours d'année scolaire à expérimenter un nouveau mode de fonctionnement.

Les services de l'Action Sociale et Santé sont, évidemment, à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Bien à vous

Le Président,
Didier REVEAU



La Ferté-Bernard

Mairie de la Ferté-Bernard
13 Rue Viet
72400 LA FERTE-BERNARD
☎ 02.43.60.72.74
e.rousseau@lafertebernard.fr

DOSSIER D'INSCRIPTION « 2020-2021 »

A CONSERVER

Garderies / Restaurant d'Enfants Ecoles Maternelles et Elémentaires



PRESENTATION

Le Temps d'Activités Périscolaires de la Ville de La Ferté-Bernard est réparti en 3 temps différents : la garderie du matin, la pause méridienne et la garderie du soir.

Sur ces temps, nous pouvons accueillir les enfants scolarisés de la petite section maternelle au CM2 des Ecoles publiques Fertoises.

Ils offrent la possibilité aux familles, en fonction de leur souhait, un accueil pour leur(s) enfant(s) sur des temps qui précèdent ou succèdent le temps de l'Ecole.

INSCRIPTION

Avant toute inscription aux activités du temps périscolaire, veuillez remplir la fiche famille ainsi qu'une fiche d'inscription (la fiche famille n'est à remplir qu'une seule fois sauf si changement).

Le dépôt des dossiers, dûment rempli, s'effectue en Mairie auprès du CCAS **avant le 24/07/2020**.

Aucun dossier d'inscription ne sera pris en compte si le dépositaire du dossier présente des impayés auprès des différents services municipaux.

FACTURATION, HORAIRES ET TARIFS

Vous recevrez une facture unique, mensuelle ; regroupant les services **consommés** par votre (vos) enfant(s).

Le règlement est à effectuer par chèque, en espèces (**impérativement avant le 20 de chaque mois**) au CCAS ou par prélèvement automatique (Pour cela veuillez-vous renseigner auprès du C.C.A.S.).

Septembre 2020 à Juillet 2021	FERTOIS		NON FERTOIS	HORAIRES
	Quotient CAF < à 500	Quotient CAF > à 500		
Restaurant d'Enfants	3,05 €	3,95 €	4,73 €	11h30 à 13h35
Garderie Matin	0,96 €	1,33 €	1,61 €	07h30 à 08h20
Garderie mercredi Midi (seulement maternelles)	0,96 €	1,33 €	1,61 €	11h30 à 12h00
Garderie Soir	GRATUITE			16h00 à 16h30
Garderie Soir	1,45 €	2,02 €	2,43 €	16h30 à 18h15

A noter : Dans l'objectif d'améliorer le déroulement de la pause méridienne, nous serons peut-être amenés en cours d'année scolaire à expérimenter un nouveau mode de fonctionnement (nos services vous tiendront informés de ces dispositions).

CONDITIONS D'ACCUEIL ET PARTICULARITES

- La pause méridienne se fait de 11h30 à 13h35 et se décompose de la façon suivante :
 - L'appel des enfants,
 - Le trajet aller,
 - Le repas,
 - Les activités physiques ou manuelles,
 - Les temps calmes,
 - Le trajet retour.

Pour les écoles maternelles publiques, le repas est servi dans l'école.

Pour les élémentaires, le repas est servi au Restaurant d'Enfants. Des activités sont proposées avant ou après le repas.

Le Restaurant d'Enfants est situé à l'extérieur des écoles. Les enfants s'y rendent donc à pied ou en bus scolaire en fonction des écoles.

Les menus du Restaurant d'Enfants sont vérifiés par une diététicienne. Ils sont affichés dans chaque école, au Restaurant d'Enfants, sur le site de la Ville et mis à disposition à l'accueil de la Mairie.

Certaines activités se déroulent dans l'enceinte du complexe sportif municipal.

- Les garderies du matin et du soir se font respectivement dans les écoles maternelles et élémentaires encadrées par des agents municipaux qualifiés.
- En fin d'année scolaire, en vue de préparer les grandes sections maternelles à la future entrée au Restaurant d'Enfants, la ville organise un déplacement d'une journée de votre(vos) enfant(s) pour le(s) familiariser au fonctionnement du self-service.

PARTICULARITES :

- Les parents, dont l'enfant présente un régime alimentaire particulier ou un PAI (Plan d'Accueil Individualisé) doivent le mentionner lors de l'inscription (cf. fiche inscription périscolaire)
**Projet Accueil Individuel (PAI) : En cas d'allergie alimentaire ou pathologie grave, le PAI doit impérativement être mis en place afin d'assurer l'accueil de votre enfant dans les meilleures conditions de sécurité. Le PAI est à mettre en place avec l'Ecole, la Famille, l'Infirmière de l'Inspection Académique et la collectivité. Il devra être obligatoirement renouvelé, si besoin, tous les ans. Par ailleurs, si l'état de santé de l'enfant ne nécessite plus de PAI, un certificat médical devra être remis au Restaurant d'Enfants avant son admission.*
- Aucun médicament ne sera administré à l'enfant pendant le repas.
- En cas de symptôme inhabituel ou en cas d'urgence, l'encadrant en avisera la famille et pourra décider soit du :
 - retour de l'enfant à son domicile,
 - recours aux services d'urgence et au médecin traitant.
- En cas de séparation / divorce des parents, le jugement devra être communiqué aux services de la Mairie en charge des inscriptions, et fera foi en cas de litige.
Sans jugement, le père et la mère de l'enfant seront en droit de le reprendre.
Pour toute personne venant chercher l'enfant, une autorisation écrite devra être remplie, et une pièce d'identité pourra être demandée par les encadrants.

Charte de Bonne Conduite et Sanctions (cf. Annexe) à signer et à retourner le jour de l'inscription.

Ne remplir cette fiche qu'une fois l'année
sauf si modification(s)



A RETOURNER

Père ou Epoux

Nom : Né le :/...../.....
Prénom : À :
Adresse : Situation :
CP : Ville :

Domicile Portable Professionnel
...../...../..... /...../..... /...../.....
@ Mail :

Mère ou Epouse

Nom : Née le :/...../.....
Prénom : À :
Adresse : Situation :
CP : Ville :

Domicile Portable Professionnel
...../...../..... /...../..... /...../.....
@ Mail :

Profession

Profession :
Employeur :
Adresse :

Profession

Profession :
Employeur :
Adresse :

Allocataire

N° CAF ou MSA :
Représentant Dossier :

Beau-Père

Nom : Né(e) le :/...../.....
Prénom : À :
Adresse : Situation :
CP : Ville :

Domicile Portable Professionnel
...../...../..... /...../..... /...../.....
@ Mail :

Belle-Mère

Nom : Né(e) le :/...../.....
Prénom : À :
Adresse : Situation :
CP : Ville :

Domicile Portable Professionnel
...../...../..... /...../..... /...../.....
@ Mail :

Enfant 1

Nom : Né(e) le :/...../.....
Prénom : À :
Sexe : Garçon Fille

Enfant 4

Nom : Né(e) le :/...../.....
Prénom : À :
Sexe : Garçon Fille

Enfant 2

Nom : Né(e) le :/...../.....
Prénom : À :
Sexe : Garçon Fille

Enfant 5

Nom : Né(e) le :/...../.....
Prénom : À :
Sexe : Garçon Fille

Enfant 3

Nom : Né(e) le :/...../.....
Prénom : À :
Sexe : Garçon Fille

Enfant 6

Nom : Né(e) le :/...../.....
Prénom : À :
Sexe : Garçon Fille



La Ferté-Bernard

Mairie de La Ferté-Bernard
13 Rue Viet
2400 LA FERTE-BERNARD
☎ 02.43.60.72.72

FICHE INSCRIPTION PERISCOLAIRE

✓ RESTAURANT D'ENFANTS
✓ GARDERIE

2020-2021

A RETOURNER



Inscrit

Nom : Classe :
Prénom : Ecole :

P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé)

Oui (merci de fournir le document) Non

Allergie(s) :

Maladie(s) / Contre-indication(s)

Médecin et Hospitalisation

Nom :
☎ :/...../...../...../.....
Hôpital (si hospitalisation) :

Contre-indication(s)

Assurance

Assureur :
N° de Contrat :
Date de validité :/...../..... Au/...../.....

Autorisation(s) de Pinscrit

- Autorisation de sortie
- Droit à l'image
- Intervention médicale ou chirurgicale
- Photo
- Film
- Tous Transports

Personne(s) à prévenir en cas d'urgence

Nom-Prénom :	Liens : (père, ami, tante...)	☎ Domicile	☎ Portable
...../...../...../...../...../...../...../...../.....
...../...../...../...../...../...../...../...../.....

Personne(s) autorisée(s) à venir chercher l'inscrit

Nom-Prénom :	Liens : (père, ami, tante...)	☎ Domicile	☎ Portable
...../...../...../...../...../...../...../...../.....
...../...../...../...../...../...../...../...../.....

Restaurant d'Enfants : Garderie Périscolaire : Matin Midi Soir

Je soussigné(e) :

- Autorise les services municipaux encadrant l'inscrit à pratiquer les soins d'urgence.
- Certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus.
- M'engage à prévenir le(s) service(s) de toute modification. (changement d'adresse, numéros, problème de santé, situation familiale...).
- M'engage à payer la ou les factures concernant l'inscrit avant la date indiquée.
- M'engage à respecter le règlement intérieur.
- M'engage à ce que mon enfant respecte la Charte de Bonne Conduite

Pièces à fournir si nécessaire

- Décision de justice selon la situation
- Carte d'invalidité ou notification MDPH
- Charte de Bonne Conduite signée

Signature

Date :/...../.....

CHARTRE DE BONNE CONDUITE
DES TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES
(RESTAURANT D'ENFANTS et GARDERIES)

A RETOURNER



J'utilise correctement les jeux et jouets puis je les range à la fin de chaque activité.



Je suis à l'école élémentaire :

- 1 - lors de mes déplacements, je marche sur le trottoir,
- 2 - je reste dans le rang avec les autres élèves et je mets mon gilet jaune.
- 3 - dans le car, je parle doucement.
- 4 - je respecte les consignes données par l'éducateur qui veille à ma sécurité.



Quand je pars de l'école ou du Restaurant d'Enfants, je respecte les règles de sécurité.

LA ROUTE, C'EST DU SERIEUX !!



En arrivant à la cantine, j'enlève mon manteau, et je l'accroche au portemanteau.



Avant l'heure du repas, je me lave les mains.



- Je me tiens bien à table,
- Je mange proprement,
- Je suis poli(e) et je respecte le personnel du Restaurant d'Enfants ainsi que mes camarades.



Une fois mon ventre bien rempli, je débarrasse mon plateau et je fais le tri sélectif.



Je peux me confier à tout moment auprès de l'adulte encadrant en cas de question ou en cas de problème.



Je m'engage à bien me comporter et à respecter la chartre de bonne conduite.

Toute règle non respectée sera sanctionnée. Je prends donc connaissance de la chartre et la signe.

Signature de l'élève :

Signature du représentant légal :

ECHELLE DES SANCTIONS

A CONSERVER

Attitudes



- Perturbations
- Désobéissances
- Incidents Mineurs à répétition

- Comportements gênants répétés
- Incidents aggravés
- Dégradations
- Insultes

- Violences physiques aggravées
- Violences verbales aggravées
- Incidents répétés



Sanctions

1^{er} Avertissement
=
1^{er} courrier à la famille

2^{eme} Avertissement
=
2^{eme} courrier à la famille
+ Convocation

3^{eme} Avertissement
=
Exclusion définitive